



**SUD LOIRE SANTÉ
AU TRAVAIL**



suivi individuel de santé

Rapport d'activité 2025

Prévention des risques

Maintien dans / en emploi

David CORDANI

Président du Conseil d'Administration



Dans un environnement marqué par l'incertitude, notre département a confirmé sa vitalité tout en restant exposé aux transformations du travail, aux tensions sur l'emploi et aux attentes croissantes en matière de prévention, de santé et de sécurisation des parcours professionnels.

Dans ce contexte exigeant, le bilan 2025 de Sud Loire Santé au Travail montre une progression solide et encourageante de notre action. Il traduit un service plus structuré, plus mobilisé, et plus utile encore pour ses adhérents et les salariés suivis. Les résultats sont là : davantage d'actions de prévention en entreprise, une activité renforcée au bénéfice des TPE-PME, une augmentation du nombre de salariés suivis, une progression marquée des actions de maintien en emploi, ainsi qu'une montée en puissance de notre accompagnement sur les enjeux de santé mentale et de prévention de la désinsertion professionnelle. Ces évolutions confirment la pertinence des orientations prises ces dernières années.

L'année 2025 aura été une année de consolidation qualitative. L'obtention de la certification AFNOR SPEC 2217 de niveau 1, la poursuite du déploiement de notre offre de services et le renforcement de nos démarches d'amélioration continue témoignent d'une volonté claire : garantir à nos adhérents un service de qualité, lisible, équitable et durable. Cette dynamique n'est pas le fruit du hasard. Elle repose sur l'engagement quotidien des équipes, sur la mobilisation de la direction générale, mais aussi sur le renforcement du comité de direction intervenu cette année.

Je veux ici remercier sincèrement l'ensemble des professionnels du SLST pour leur implication, leur sérieux et leur sens du service. Je veux également remercier les administrateurs, les représentants des salariés, ainsi que nos partenaires institutionnels et territoriaux, qui concourent, chacun à leur place, à la qualité de notre action collective. Enfin, je remercie nos adhérents pour leur confiance qui nous oblige et nous pousse à progresser sans relâche.

Plus que jamais, les entreprises comme les salariés ont besoin de repères, de sécurité et d'accompagnement. La santé au travail est une condition essentielle de la performance durable, de l'engagement au travail et de la solidité des organisations. Sans santé, sans prévention, sans sécurité, aucune performance économique ou sociale n'est durablement possible. C'est pourquoi le SLST restera pleinement mobilisé, aux côtés de ses adhérents et des salariés, pour prévenir les risques, accompagner les transformations du travail et contribuer, très concrètement, à des environnements professionnels plus sûrs, plus humains et plus responsables.

Sabrina YOUNSI

Directrice Générale



L'heure est venue de mesurer le chemin parcouru.

Cette année s'inscrit pleinement dans la continuité de la transformation engagée par notre SPSTI, tout en marquant une nouvelle étape décisive dans sa structuration et son développement.

Plusieurs avancées majeures sont venues concrétiser le travail collectif mené ces dernières années et nous pouvons en être collectivement fiers. La validation du premier palier de certification SPEC 2217 est venue reconnaître officiellement la qualité de notre organisation et la rigueur de nos pratiques.

Cette étape, est le fruit du travail de chacune et chacun, au quotidien, sur le terrain comme en appui.

L'amélioration continue de nos indicateurs confirme que nous avançons dans la bonne direction et nous incite à continuer.

Cette année a également été celle de choix structurants pour notre avenir. Le choix d'un nouvel outil métier, qui accompagnera notre transformation numérique et améliorera le service rendu à nos adhérents et à leurs salariés. La signature de notre Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, qui formalise les engagements mutuels avec notre autorité de tutelle et dessine le cadre de notre développement pour les années à venir.

Ce qui me tient le plus à cœur dans ce bilan, c'est la co-construction de notre Projet de Service 360° pour la période 2026-2030. Ce projet est né d'une conviction simple et fondamentale : notre service de prévention et de santé au travail n'a de sens que s'il sait rejoindre le monde de l'entreprise, comprendre ses réalités, ses contraintes, ses femmes et ses hommes. Cette démarche ambitieuse traduit notre volonté de faire évoluer notre modèle. Elle pose les bases d'une approche plus intégrée, proactive et résolument tournée vers les enjeux de demain. Ce projet de service en est la traduction la plus concrète, la plus ambitieuse et la plus humaine.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des équipes pour leur engagement, leur capacité à penser collectif et à porter ce projet avec conviction. Je remercie également nos adhérents pour leur confiance et je remercie nos administrateurs pour leur participation active à cette réflexion partagée.

Nous entrons dans une nouvelle séquence, plus exigeante encore, et portée par des fondations solides, des outils renouvelés et une vision claire.

Ensemble, continuons à faire de la prévention un levier de performance.

Sommaire

Notre service	05
Nos adhérents	10
Prévention des risques professionnels	13
Suivi individuel de santé	16
Prévenir la Désinsertion Professionnelle	19
Rétrospective 2025	21
Perspectives 2026	23

Notre service

Sud Loire Santé au Travail (SLST) est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901 et certifiée AFNOR SPEC 2217.

Elle est agréée par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) qui lui a attribué une compétence interprofessionnelle (*hors BTP, secteur agricole et fonction publique*) et une compétence géographique couvrant le centre et le sud de la Loire.

Notre rôle

Le SLST est le Service de Prévention de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) du centre et du sud de la Loire.

Il a pour vocation d'œuvrer aux côtés des **entreprises adhérentes** pour la préservation de la santé des salariés et pour les accompagner dans l'évaluation, la prévention et la maîtrise des risques professionnels selon les dispositions légales en vigueur.

Nos missions

Les équipes de SLST assurent **4 missions principales**, définies par l'article L. 4622-2 du code du travail :

- L'accompagnement à la **prévention** des risques professionnels
- La surveillance de l'état de santé des travailleurs
- La prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans et en emploi
- La contribution à la **traçabilité** des expositions professionnelles et à la veille sanitaire

ACCOMPAGNER À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Nos entreprises adhérentes sont accompagnées par le pôle prévention dans :

- l'identification des risques professionnels
- l'élaboration de la Fiche Entreprise (FE)
- l'accompagnement à la création du Document Unique (DUERP)
- la réalisation d'actions de prévention primaire



ASSURER LE SUIVI DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Le suivi individuel concerne tous les salariés, quels que soient le contrat et le temps de travail. Il diffère en fonction :

- du niveau d'exposition aux risques professionnels
- des conditions de travail
- de l'âge
- de l'état de santé

Tout au long du suivi, nous assurons la conservation sécurisée des dossiers médicaux des salariés.



PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

La prévention de la désinsertion professionnelle vise à accompagner les salariés rencontrant des difficultés à :

- conserver leur emploi dans des conditions compatibles avec leur état de santé
- poursuivre leur carrière professionnelle en écartant la menace de perte d'emploi.



TRACER LES EXPOSITIONS ET FAIRE DE LA VEILLE SANITAIRE

Le Médecin du Travail contribue à des études, des recherches épidémiologiques ainsi qu'à des initiatives de santé publique. Les informations collectées de façon anonyme et collective par nos équipes, peuvent être utilisées pour alimenter et orienter les stratégies de prévention en santé au travail au niveau national et régional.



La Gouvernance

Notre Gouvernance repose sur une organisation structurée et engagée, indispensable à la réalisation de nos missions de promotion de la prévention et de la santé au travail.

Le Conseil d'Administration (CA)

Paritaire, il est composé de **dix représentants des employeurs** et de **dix représentants des salariés** des entreprises adhérentes à Sud Loire Santé au Travail.

Les représentants des employeurs sont élus par les organisations patronales, tandis que les représentants des salariés sont désignés par les organisations syndicales.

Il définit les grandes orientations stratégiques de notre service et veille à leur mise en œuvre, dans le respect des principes de neutralité, d'indépendance et d'efficacité.

Collège employeurs

BERGER Xavier	MEDEF
BOUILLERE David	CPME
BOUTIDA Azziz	MEDEF
CAILLOT Emmanuelle	MEDEF
CORDANI David - Président	MEDEF
FOURNIER Jean	MEDEF
GACHET Sandrine	U2P
GRENIER Jérôme - Secrétaire	CPME
MINJARD Jean-Pierre	CPME
PUPIER Anne-Marie	MEDEF

Collège salariés

ABDELKADER Mimoun	CFDT
BERGER Vincent	CGT
BROSSARD Laurent - Vice-Président	FO
CHAVOT Patrice - Trésorier	CFE/CGC
DUBOIS Thierry	CFDT
GUEZZOU Salim	CFDT
LINOSSIER Pascal	CFDT
PARASKEVAIDIS Jean	CGT
ROBIN Jérôme	CGT
TERRADE Muriel	CFTC

La Commission de Contrôle (CC)

La Commission de Contrôle est consultée sur les questions touchant au fonctionnement du service.

Cette commission est composée des représentants des salariés des entreprises adhérentes (majoritairement) et des représentants des employeurs.

Collège employeurs

BERGER Xavier	MEDEF
BOUTIDA Azziz	MEDEF
GRENIER Jérôme - Secrétaire	CPME
MINJARD Jean-Pierre	CPME

Collège salariés

BERGER Vincent	CGT
BROSSARD Laurent	FO
CHAVOT Patrice	CFE/CGC
DURAND Gabriel	CFDT
GUEZZOU Salim	CFDT
PARASKEVAIDIS Jean - Président	CGT
TERRADE Muriel	CFTC

La Commission Médico-Technique (CMT)

Elle est présidée par la Direction du SLST et composée de représentants des métiers du SLST :

- Assistant(e)s en Santé au Travail (AST)
- Assistant(e)s Techniques en Santé au Travail (ATST)
- Infirmier(e)s en Santé au Travail (IST)
- Intervenant(e)s en prévention des risques professionnels (IPRP)
- Médecins du travail (MDT)

Ces représentants sont élus pour 3 ans.

La Commission Médico-Technique élabore notamment le projet de service (un plan d'actions sur 5 ans).

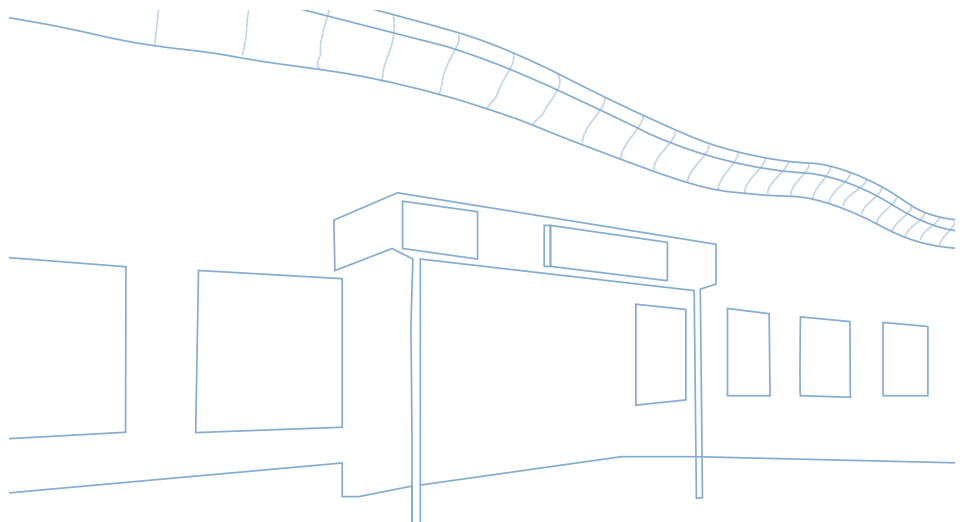
Elle est consultée 4 fois par an sur des sujets ayant trait aux actions pluridisciplinaires, à l'équipement, ou encore aux procédures internes du SLST.

Titulaires

Marie-Lucie AUBAZAC - IPRP
Murielle BANCEL - AST
Dr Emmanuel BOIRON - MDT
Dr Véronique BOUTRAND - MDT
Christèle CHATAGNON - IST
Florence HILAIRE - ATST
Dr Meziane LOUNIS - MDT
Florian MASSON - CPRP
Dr Majda MERABTENE - MDT
Cassandra MESSAOUD-KHELOUF - Coordinatrice AST
Eric RICHARD - IST

Suppléants

Eric BERTRAND - IST
Nicolas FALQUET - IPRP
Antoine GERAIN - CPRP
Céline GIOIA - ATST
Sophie PEYRARD - IST
Alexandra POYET - AST



Ressources Humaines

Sud Loire Santé au Travail s'organise en deux pôles travaillant en équipes pluridisciplinaires :

- **Pôle Prévention** : Assistantes Techniques en Santé au Travail, conseillers en prévention, ergonomes, métrologues, toxicologues
- **Pôle Médical** : Médecins du Travail, Infirmier(ère)s en Santé au Travail, Assistantes en Santé au Travail

À leurs côtés, des équipes supports assurent l'ensemble des fonctions administratives : comptabilité, informatique, qualité, ressources humaines, communication, etc.

135 salariés pour 122,58 ETP dont :

33

**Médecins du Travail**
(collaborateurs médecins compris)

32

**Assistants en Santé au Travail**

19

**Infirmier(ère)s en Santé au Travail**

32

**Préventeurs et spécialistes**

19

**Fonctions supports**

Evolution des effectifs

Effectifs au 31/12	2024		2025		Evolution en %	
	Personnes physiques	ETP	Personnes physiques	ETP	Personnes physiques	ETP
Total	134	123,44	135	122,58	+ 0,75 %	- 0,70%

Index égalité femme-homme

	2024	2025
Total de points obtenus Selon 4 indicateurs	93 %	98 %
Rémunérations Ecart de rémunérations	33/40	38/40
Augmentations Ecart des augmentations	35/35	35/35
Maternité Augmentations après une maternité	15/15	15/15
Plus hautes rémunérations	10/10	10/10

Offre socle



- Actions d'informations, sensibilisation et prévention
- Aides administratives : rédaction de la FE et accompagnement au DUERP
- Conseil, organisation du suivi de la santé des salariés
- Maintien dans l'emploi et retour au poste après un arrêt de longue durée
- Préservation de la santé du dirigeant grâce à l'outil Amarok e-santé
- Repérage, maîtrise des risques

Offre complémentaire



Les prestations couvertes par cette offre sont uniquement mobilisables à la demande des adhérents et avec l'accord du Médecin du Travail.

Au-delà d'une Action Prévention Primaire (APP) tous les 4 ans, certaines actions de prévention de l'offre socle relèvent de l'offre complémentaire.

Pour en savoir plus sur nos tarifs, merci de prendre contact avec votre Médecin du Travail.

Offre spécifique



Cette offre est à destination des travailleurs indépendants. Elle correspond à l'offre socle (hors fiche d'entreprise et DUERP auxquels les travailleurs indépendants ne sont pas soumis).

Elle prend également en compte les spécificités attachées au travail indépendant.



Nos adhérents

Peuvent adhérer chez nous :

- Tout employeur
- Chefs d'entreprise des entreprises adhérentes
- Travailleurs indépendants
- Particuliers employeurs

Mouvements des adhésions 2025



+ 715 nouvelles adhésions

+ 1792 salariés



- 1056 entreprises radiées

- 2212 salariés

Cartographie des adhérents suivis

11 700

entreprises adhérentes*

50 à 199

4 % entreprises
29,4 % salariés

>200

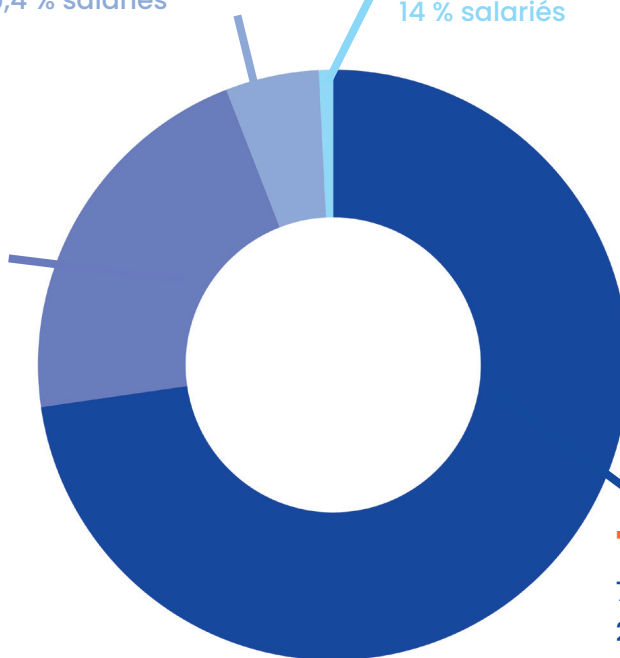
0,5 % entreprises
14 % salariés

11 à 49

18 % entreprises
34 % salariés

1 à 10

78 % entreprises
22,6 % salariés



* Prise en compte de tous les mouvements de l'année (intérimaires compris)



Nos principaux secteurs d'activités

	Adhérents actifs*	Salariés actifs*	
Commerce de réparation d'automobile et de motocycles	2 769 26,44 %	23 184 19,50 %	
Industrie manufacturière	1 435 13,70 %	31 276 26,31 %	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 043 9,96 %	7 740 6,51 %	
Santé humaine et action sociale	871 8,32 %	16 616 13,98 %	
Activités de services administratifs et de soutien	864 8,25 %	7 419 6,24 %	
Hébergement et restauration	716 6,84 %	4 733 3,98 %	
Autres activités de services	627 5,99 %	3 287 2,76 %	
Activités financières et d'assurance	535 5,11 %	4 756 4,00 %	
Transport et entreposage	353 3,37 %	7 029 5,91 %	
Arts, spectacles et activités récréatives	352 3,36 %	1 737 1,46 %	



*au 31/12/2025 et hors interimaire

Le réseau Présanse



Sud Loire Santé au Travail est membre de Présanse Auvergne-Rhône-Alpes, l'association régionale qui fédère les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) de notre territoire.

Créée le 5 décembre 2007, cette structure régionale est née de la volonté commune des SPSTI d'Auvergne Rhône-Alpes de créer un espace d'échange, de concertation et de coordination de leurs actions.

Dans un contexte marqué par l'évolution de la réglementation, le développement de la pluridisciplinarité, ce regroupement permet de mutualiser les savoir-faire, partager les expériences, renforcer la lisibilité de nos missions, et porter d'une seule voix les enjeux de la prévention auprès des instances régionales. diminution constante de la démographie médicale.

L'association assure la représentation de ses membres auprès des tutelles, de l'ARS, des pouvoirs publics régionaux, ainsi que des partenaires sociaux et institutionnels. En tant que membre actif de ce réseau, SLST s'inscrit dans une dynamique régionale collective au service de la santé au travail.

Présanse Auvergne-Rhône-Alpes regroupe 20 SPSTI de la région, représentant :

- 2 millions de salariés suivis
- 200 000 entreprises adhérentes
- 450 médecins du travail
- 300 infirmier(e)s en santé au travail
- 350 intervenant(e)s en prévention des risques professionnels et assistant(e)s techniques
- 500 assistant(e)s en santé au travail



[Lien au site](#)



Connaissez-vous les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises en AuRA ?

Prévention des risques professionnels

Quel que soit le métier pratiqué, il existe des risques qu'il est nécessaire d'identifier, de connaître, afin de les limiter et d'en préserver les salariés. En tant qu'employeur, vous avez la responsabilité de la protection de la santé et la sécurité de vos salariés, avec obligation de résultat. SLST est là pour vous aider dans vos démarches, dans la compréhension et l'application de vos obligations légales.

Nos actions en milieu de travail

Les actions en milieu de travail s'inscrivent dans les missions des services de prévention et de santé au travail (SPSTI). Elles sont menées par le médecin du travail ou par l'équipe pluridisciplinaire et constituent un complément essentiel au suivi individuel de l'état de santé des travailleurs.

En 2025 plus de 6800 adhérents ont bénéficié d'une action de prévention en entreprise.

✓ **6959**
interventions en entreprise
pour 6827 adhérents

✓ **+60%** depuis 2023
Développement des
actions en milieu de travail

Actions en milieu de travail réalisées par classe d'effectifs

En 2025 :

Près de 70% des actions ont été réalisées chez des adhérents de moins de 50 salariés.



< 11 salariés : 36,2 %



Entre 11 et 49 salariés : 33,4 %



Entre 50 et 299 salariés : 26,9 %



≥ 300 salariés : 3,5 %



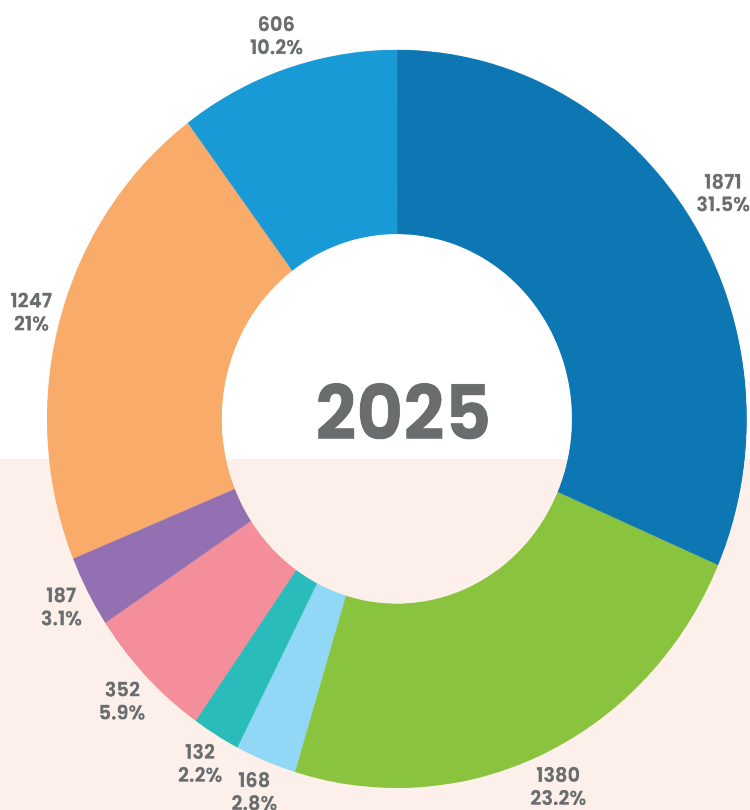
Bilan 2025

Nos interventions en entreprise

Le pôle medico-technique utilise l'application Mon approche prévention (MAP) pour la réalisation de l'évaluation des risques professionnels et pour l'accompagnement au Document Unique (DUERP). Grâce à cet outil l'adhérent peut réaliser son DUERP et a la possibilité de solliciter l'appui de notre service.

58 %

des interventions relèvent de l'évaluation des risques professionnels et du maintien en emploi.



✓ **1871**

FE réalisées

✓ **1380**

Etudes de poste

✓ **1247**

Avis et conseils

✓ **606**

Mises à disposition de MDU

✓ **352**

Participations aux CSE - CSSCT

✓ **187**

Actions metrologies (bruit, risques chimiques, ambiance lumineuse)

✓ **168**

Accompagnements au DUERP

✓ **132**

Sensibilisations

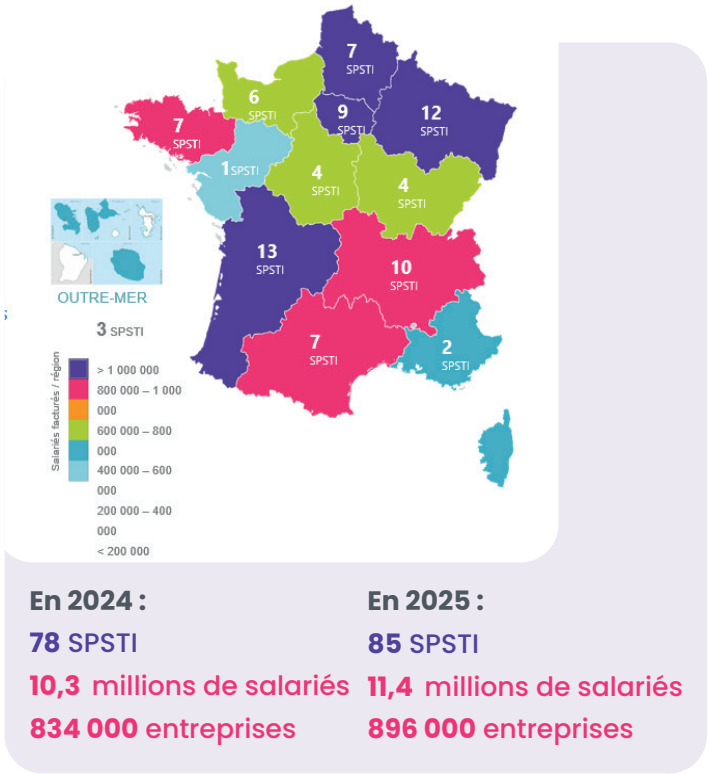
Toxicologie industrielle

Toxilist est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Elle regroupe des professionnels de santé au travail dont l'objectif est d'assurer le suivi et la surveillance de la santé des travailleurs, tout en promouvant des actions de prévention dans le domaine du risque chimique.

SLST fait partie des membres fondateurs de cette association.

Deux toxicologues et une métrologue sont engagés pour accompagner les entreprises dans la gestion du risque chimique. Notre Service a investi dans un outil de toxicologie industrielle pour fiabiliser l'analyse des produits, harmoniser les pratiques et proposer des mesures de prévention adaptées.

- L'association agit concrètement en :
- mutualisant les ressources et les compétences,
 - favorisant le partage et les retours d'expériences,
 - harmonisant les pratiques et l'information des professionnels,
 - animant et fédérant un réseau de professionnels en toxicologie industrielle,
 - accompagnant le médecin du travail et son équipe,
 - mettant à disposition de ses membres l'application TOXILIST, un outil dédié au recueil, à l'analyse et à la diffusion de données toxicologiques.



TOXILIST

Bilan Toxilist

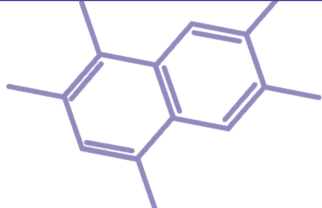
	SLST	NATIONAL
Total	10 598	769 217
Avec au moins une association	1065	24 949
Taux d'association	10 %	3 %
CMR 1A/1B	282	6351
CMR 2	322	7947

VS 2023 :
750 associations - Taux d'association 7% - 176 CMR 1A/1B - 240 CMR 2

VS 2024 :
934 associations - Taux d'association 9% - 233 CMR 1A/1B - 295 CMR 2

	2022	2023	2024	2025
IPRP : analyse dans le cadre de la FE ou étude de poste	41	37	69	128
ATST : analyse dans le cadre de la FE	26	27	50	57
MDT : demande directe auprès du toxicologue	26	26	53	28
Adhérent : aide à l'évaluation des risques chimiques	7	7	28	44
IST	0	1	4	0
Total :	100	98	204	257

Etudes



Suivi individuel de santé

Dès leur embauche et tout au long de leur carrière, les salariés bénéficient de visites médicales réalisées par les médecins et les infirmiers pour suivre leur santé. Pour coller au plus près de la réalité de chaque salarié, la périodicité de ce suivi individuel est définie en fonction de l'exposition aux risques professionnels au poste de travail, ainsi que de l'état de santé et de l'âge du salarié.

Répartition en fonction du type de suivi

Les suivis individuels diffèrent selon les risques auxquels le salarié est exposé. Il existe 3 types de suivis :

100 075 soit 70,9 %

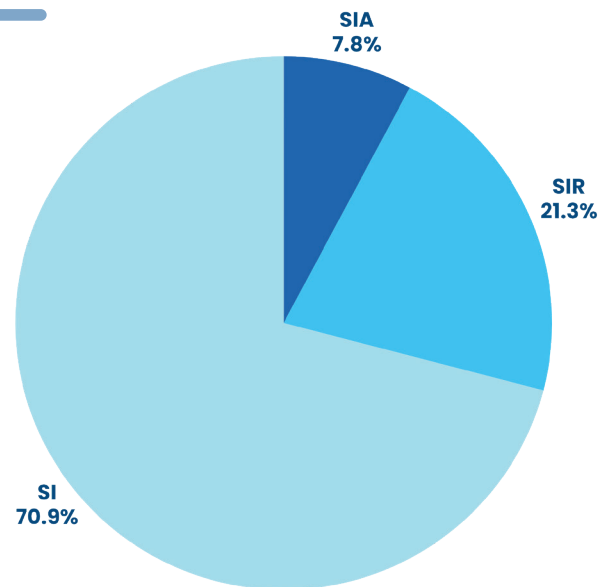
SI (suivi individuel simple)

30 010 soit 21,3 %

SIR (suivi individuel renforcé)

10 990 soit 7,8 %

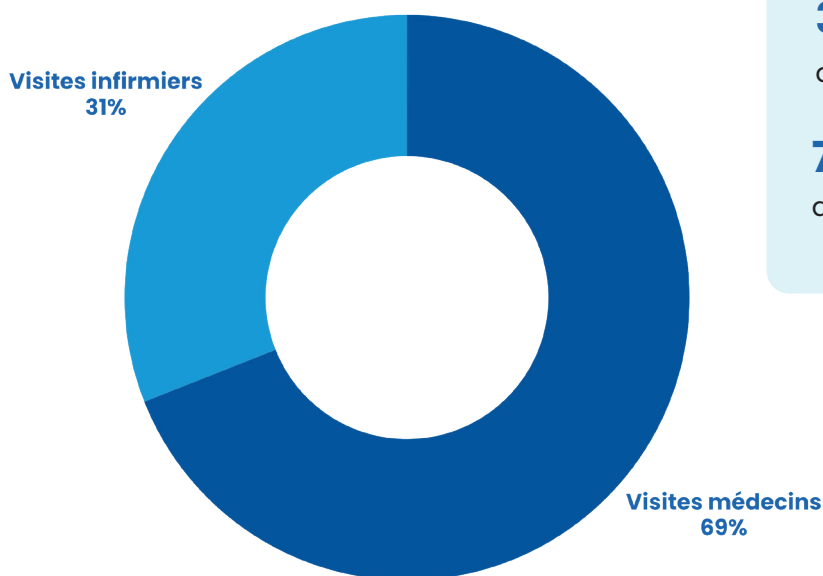
SIA (suivi individuel adapté) :



Chiffres clés : visites médicales

Total visites réalisées

63 437



37%

des salariés suivis ont été vus en 2025

78%

des salariés sont à jour de leur visite

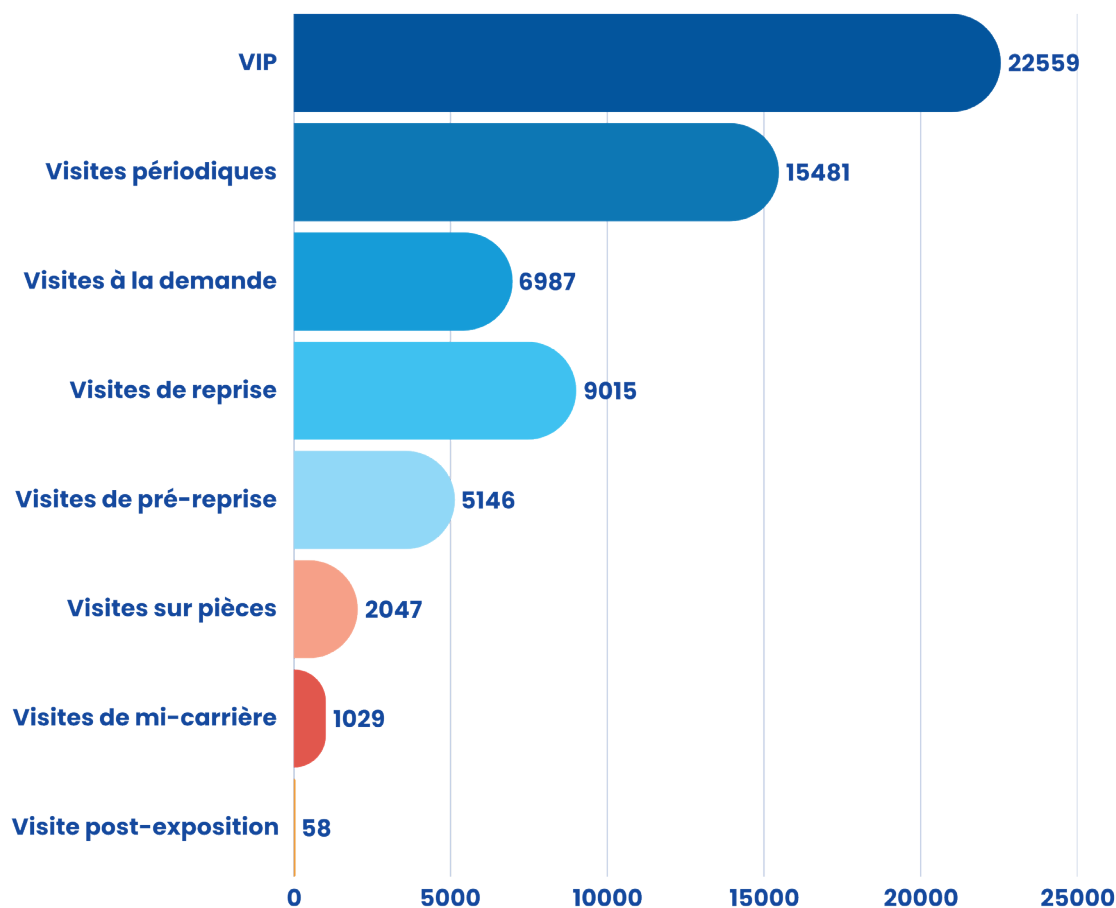
Absences 2025
6,7%



Répartition des visites en 2025

Face à la persistance de la pénurie médicale, le service a mis en place la priorisation des visites urgentes en réponse au besoin des salariés suivis et des adhérents. Les délais de rendez-vous pour ces visites sont ainsi optimisés.

La représentation graphique ci-dessous offre une vue d'ensemble de l'activité de suivi individuel menée au sein de notre SPSTI au cours de l'année. Elle permet d'appréhender la répartition des visites réalisées et de visualiser les volumes associés à chaque catégorie.



Des actions de prévention en santé publique en lien avec le travail

En 2025, nous avons mené des actions de sensibilisation centrées sur le lien entre travail et santé publique, en cohérence avec les orientations nationales portées par Santé publique France. La santé au travail constitue en effet un axe majeur de promotion de la santé publique, et la loi du 2 août 2021 prévoit que chaque service de prévention et de santé au travail s'engage dans cette dynamique.

Dans ce cadre, nos actions ont visé à renforcer la prévention en abordant des thématiques qui touchent à la fois la vie personnelle et professionnelle, contribuant ainsi à créer un environnement de travail plus sûr et plus favorable au bien-être des salariés. Prévention et dépistage des cancers, sensibilisations autour du sommeil, de la nutrition, de l'activité physique ou encore de la lutte contre le tabac : autant d'initiatives qui illustrent notre engagement en faveur d'une approche globale de la santé.

Mars bleu



Nous avons proposé 2 matinées de sensibilisation et de prévention du cancer colorectal et d'autres cancers pouvant toucher les femmes et les hommes.

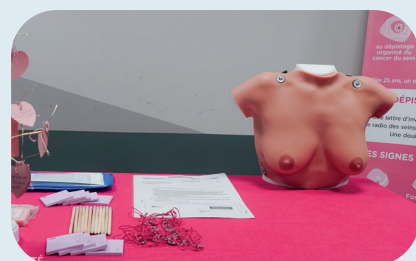
En partenariat avec le Centre des dépistages des Cancers et Le Comité de Ligue contre le Cancer de la Loire.

Le sommeil



À l'occasion de la 25e Journée internationale du sommeil, nous avons invité Aurélie DELMAS, Directrice de Projet du Comité Associatif des Troubles du Sommeil Stéphanois (CATSS) qui a expliqué aux entreprises et leurs salariés les mécanismes et les troubles du sommeil.

Octobre Rose



Nous avons renouvelé notre matinée avec Le Comité de la Ligue contre le cancer de la Loire pour sensibiliser nos entreprises adhérentes sur la prévention des cancers féminins.

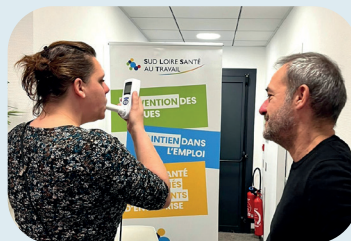
Dépistage diabète



Nous avons renouvelé notre collaboration avec la CPTS Loire Forez en réalisant des dépistages diabète sur notre deuxième site à Montrond-Les-Bains.

Notre diététicienne a également complété la journée avec des conseils en nutrition liés au diabète.

Mois sans tabac



Comme chaque année, Loiréadd a été présent sur nos deux sites pour parler de sevrage tabagique, évaluer le niveau de monoxyde dans les poumons ainsi que découvrir le programme "Les Lundis de Loiréadd" pour être accompagnés dans l'arrêt du tabac.

Prévenir la Désinsertion Professionnelle (PDP)

La Prévention de la Désinsertion Professionnelle désigne l'ensemble des politiques visant à détecter le plus précocement possible les risques de désinsertion et à favoriser le maintien en emploi des travailleurs fragilisés par un problème de santé.

Anticiper

Concevoir les organisations et les postes de travail, évaluer les risques professionnels

Repérer les signaux d'alerte individuels et collectifs, les contraintes liées au travail sur l'ensemble de l'entreprise, les activités et les compétences clés

Dépister

Adapter les postes de travail, organiser le travail différemment

Améliorer

Bilan des actions de **maintien en emploi** mises en œuvre par les professionnels du SLST en partenariat :

21 206

Nombre de visites de maintien en emploi

11 158

Nombre de salariés orientés vers un service social, un psychologue du travail, un partenaire externe ou un professionnel de santé

5 445

Nombre de salariés ayant fait l'objet d'une recommandation d'aménagement de poste

1 380

Etudes de poste

148

Etudes ergonomiques

120

Rendez-vous de liaison

Cellule PDP

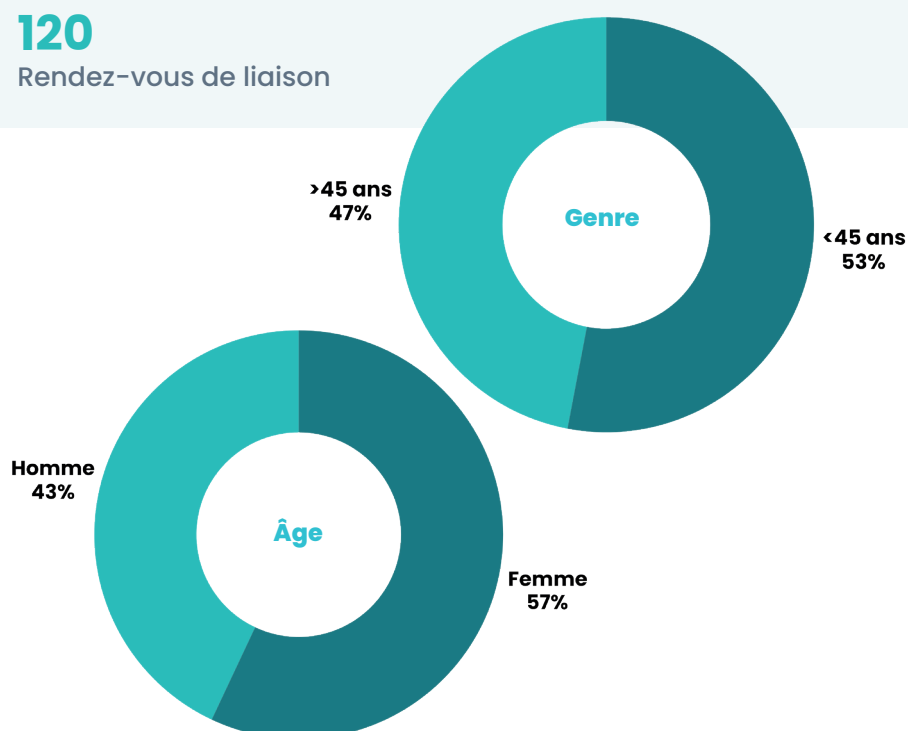
143

Parcours complexes accompagnés par la cellule PDP et les partenaires

+ 15 actions

de sensibilisations collectives à destination des employeurs, des professionnels de santé et des salariés

Développement des partenariats avec le CIBC et Mife Loire Sud



Accompagnement souffrance au travail

Cette convention permet la mobilisation par les médecins du travail d'un appui psychologique ayant comme objectif de soutenir les salariés pendant une période de crise au travail avec des effets sur la santé mentale (prévention ou prise en charge).

Les consultations demandent une expertise en psychopathologie du travail. La thérapie est adaptée à une durée de prise en charge courte (principes de thérapie brève) et spécifique à la compréhension et à l'analyse des enjeux du travail et des tableaux cliniques principaux (épuisement professionnel, PTST, ..).

Entre 2021 et 2025 :

+62% de salariés orientés (308 → 500)



500

Salariés orientés en 2025

(476 en 2024)

413

Salariés suivis en 2025

(416 en 2024)

804

Entretiens réalisés en 2025

(756 en 2024)



Santé du dirigeant Observatoire Amarok

Sud Loire Santé au Travail s'associe à l'Observatoire Amarok pour proposer aux dirigeants et chefs d'entreprise un outil d'auto-évaluation pour évaluer leur état de santé mentale.

Anonyme et gratuit, cet outil s'appuie sur les événements marquants de la vie professionnelle des dirigeants.



Faites le point
sur votre santé !

Bilan des auto-évaluations depuis 2024

707

Total répondants



46-55 ans

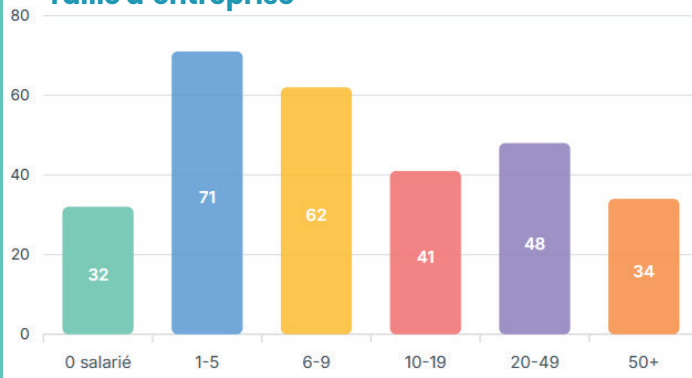
Tranche d'âge principale



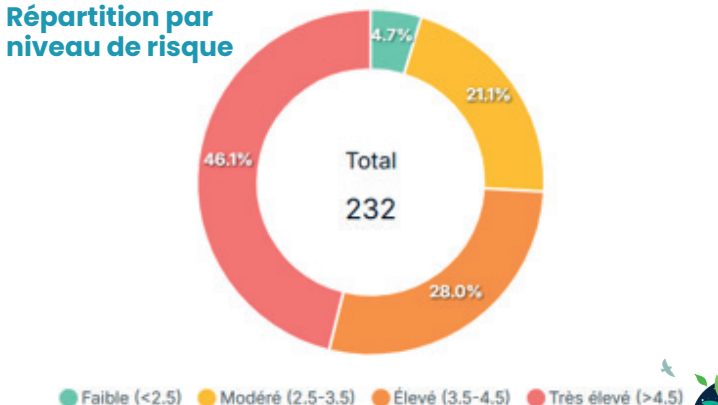
56,7 % Hommes

43,3 % Femmes

Taille d'entreprise



Répartition par niveau de risque



Rétrospective 2025

L'année 2025 a été riche en projets et en évolutions pour notre Service de Prévention et de Santé au Travail. Elle a d'abord été marquée par l'obtention de notre certification SPEC 2217 – Niveau 1, une étape importante pour la reconnaissance de la qualité de nos pratiques.

Nous avons également engagé la recherche d'un nouveau logiciel métier, avec l'objectif d'offrir à nos adhérents une interface plus intuitive, plus moderne et plus simple d'utilisation.

2025 a aussi été l'année de la signature du CPOM 2025-2029, de l'achèvement de notre ancien projet de service 2020-2025 et du lancement du nouveau qui couvrira la période 2026-2030.

Bilan du projet de service 2020-2025

En 2025, notre projet de service 2020-2025 arrive à son terme.

- **93%** des actions du projet de service ont été réalisées
- **10 actions ont été ajoutées dans le Projet de Service** en lien avec l'évolution de la réglementation (exemple de la mise en place de la démarche d'amélioration continue SPEC 2217, intégration de la visite post professionnelle, horaires atypiques...)
- **Ces actions sont réévaluées dans le cadre du prochain projet de service.**
- **Signature du CPOM 2025-2029 sur les 3 volets** (PDP, TMS, CMR) en juillet 2025



Structuration de la cellule PDP

La cellule PDP est désormais organisée autour d'une équipe pluridisciplinaire composée de :

- Médecins du travail référents
- Infirmières en Santé au Travail
- Ergonomes
- Psychologue du travail
- Assistante de service sociale
- Assistante administrative

Plusieurs plaquettes de présentation ont été créées (employeur, salarié, RQTH) et la page dédiée du site internet a été retravaillée avec l'intégration d'un formulaire de contact spécifique à la cellule.



Obtention de la certification AFNOR SPEC Niveau 1

Notre service a réussi la **certification AFNOR SPEC 2217 Niveau 1**, confirmant la qualité, l'effectivité et l'homogénéité de l'ensemble des services rendus par notre SPSTI. Cette réussite est le reflet de la qualité du travail accompli et de la capacité collective à se mobiliser autour d'un objectif commun.



afnor
CERTIFICATION

Promotion des outils « Mon Diagnostic prévention » et « Mon Document Unique »

En 2025, notre SPSTI a finalisé le déploiement des outils *Mon Diagnostic Prévention* (MDP) et *Mon Document Unique* (MDU), développés par **ADMDP**.

MDP vise à uniformiser et simplifier la réalisation de la **Fiche Entreprise (FE)**, tandis que MDU offre aux entreprises la possibilité de rédiger et d'actualiser leur Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) en toute autonomie. L'accès aux outils est compris dans la cotisation annuelle.

Pour faciliter la prise en main de MDU, nous avons proposé tout au long de l'année des ateliers pratiques et des webinaires aux adhérents intéressés.



La communication au coeur de notre relation adhérent

Depuis 2024, le service communication déploie de nombreuses actions de sensibilisation pour informer les employeurs et leurs salariés sur des thématiques clés de la prévention et de la santé au travail. Stands d'information, ateliers pratiques, conférences, webinaires... Ces temps forts, organisés également en partenariat avec d'autres acteurs engagés, permettent de diffuser une culture de prévention accessible et concrète.

Notre ambition est claire : intervenir en amont pour limiter l'apparition des risques et des problèmes de santé, et contribuer à des environnements de travail plus sûrs, plus sains et plus favorables au bien-être. Ces initiatives rappellent que notre mission va bien au-delà des visites médicales : elle s'inscrit dans une démarche globale de soutien à la santé au travail, de prévention durable et de maintien en emploi.

Statistiques

68,4 %

Taux de participation

36

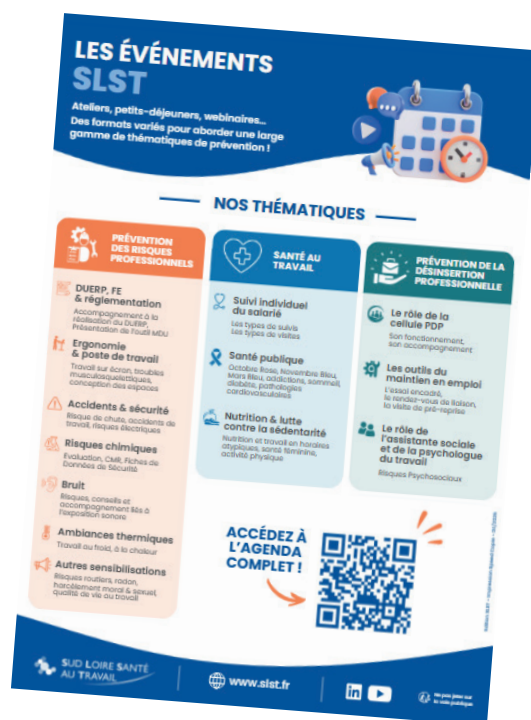
Événements sur l'année (webinaires, stands, ateliers...)

≈ 500

Participants

≈ 250

Salariés sensibilisés lors des stands à l'accueil



Notre agenda est publié chaque semestre sur notre page dédiée sur le site internet !

Perspectives 2026

En 2026, nous poursuivrons et enrichirons nos actions pour vous accompagner toujours plus efficacement et renforcer, à vos côtés, la culture de prévention.

Elaboration et déploiement du Projet de service 2026-2030

Notre ambition pour le projet de service 2026-2030 est de répondre à l'ensemble des enjeux de notre territoire en proposant des services cohérents et innovants, intégrant à la fois les spécificités locales identifiées dans le diagnostic territorial, les priorités nationales et régionales de prévention du Plan Santé au Travail n°5, ainsi que les enseignements des études prospectives sur les transformations du travail et l'évolution démographique de la population active.

Cette approche nous permet notamment d'anticiper les évolutions à venir et de structurer des actions adaptées aux besoins des entreprises et des travailleurs.

Cap 2030

Vision 360°



Déploiement de l'outil métier PULSE

En février 2026, notre service débute le déploiement du nouveau logiciel métier afin d'améliorer l'expérience de l'ensemble de nos publics — adhérents, salariés et équipes internes. Ce projet, mené en collaboration avec Trustteam, se poursuivra tout au long de l'année 2026.

Deux évolutions majeures sont attendues :

- **Un espace adhérent** modernisé et plus intuitif, facilitant les échanges avec nos équipes et permettant un accès sécurisé aux documents essentiels (convocations, attestations, DUERP, FE...)
- **La création d'un espace salarié**, véritable nouveauté, offrant à chaque collaborateur la possibilité de préparer ses rendez-vous, consulter ses documents et accéder à un ensemble de ressources de prévention (brochures, supports vidéo, etc.)



La mise en production de la nouvelle plateforme est prévue fin 2026, marquant une étape clé dans la modernisation de nos services et l'amélioration continue de l'expérience utilisateur.



SUD LOIRE SANTÉ AU TRAVAIL

Nos partenaires



Retrouvez toutes nos actus sur

www.slst.fr



Nos webinaires



Nos ateliers de sensibilisation



Nos plaquettes et d'autres documents utiles



Nos centres :

Saint-Étienne : 04 77 79 43 65 | Montrond-Les-Bains : 04 77 36 52 54